

Dossier de presse

Présentation du futur siège administratif par Jean-Louis Godivier, Architecte



Sommaire

- Communiqué de synthèse – p.2
- Insertion paysagère et forme architecturale du bâtiment – p. 3
- Informations techniques – p.4
- Qualité environnementale et développement durable au cœur du projet – p.5
- L'écopôle Vesta : un site à la pointe pour la valorisation des déchets – p.6
- Le Smédar – Chiffres clefs – p.7

Contacts Presse :

Armelle SICOT
Directrice communication
06 03 95 32 86
02 32 10 43 87
armelle.sicot@smedar.fr

Sébastien SELLIER
Service communication
06 15 56 16 98
02 32 10 43 88
sebastien.sellier@smedar.fr

Communiqué de synthèse

Présentation du futur siège administratif par Jean-Louis Godivier, Architecte

*Vendredi 18 novembre 2011
11h30 – Écopôle VESTA à Grand-Quevilly*

A l'automne 2012, l'ensemble des services administratifs du Smédar emménagera dans les locaux d'un nouveau siège. En projet depuis l'achèvement de l'unité de valorisation énergétique, la construction de ce bâtiment finalisera l'écopôle VESTA sous la forme initialement imaginée par les élus de la collectivité.

Plus de soixante agents intégreront le nouveau siège du Smédar, qui s'élèvera au Nord-Ouest du site, le long de la Seine. Ils rejoindront ainsi les services de l'exploitation, de la logistique-maintenance et du transport. Cette proximité améliorera encore les relations inter-services, optimisera les coûts et limitera les transports entre sites.

La superficie du bâtiment de 1 651 m² va permettre de meilleures conditions de travail. Une salle de réunion, qui aujourd'hui fait défaut, va être réalisée ainsi qu'une cafétéria plus vaste et confortable au service des salariés du SMEDAR.

Les premières phases consacrées aux VRD (Voirie Réseaux Divers) ont été finalisées, avec les créations de l'accès au chantier et de la « base vie ». La construction du siège est prévue pour durer seize mois.

Le bâtiment présentera une architecture en harmonie avec les équipements adjacents. Elle exprimera l'engagement du Smédar en faveur de la protection de l'environnement : optimisation de l'éclairage naturel et façades passives. Il s'élèvera sur trois niveaux de surfaces utiles.

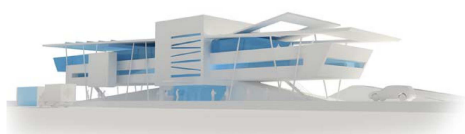
Le siège devrait être raccordé au réseau vapeur de l'unité de valorisation énergétique, pour lequel le Smédar procède actuellement à une consultation. De ce fait, le bâtiment aurait une totale indépendance énergétique pour le chauffage.

Le Smédar, Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen, est compétent pour assurer la valorisation des déchets de 164 communes de l'arrondissement de Rouen, soit 600 000 habitants.

Insertion paysagère et forme architecturale du bâtiment

Afin de lier l'architecture du futur siège du Smédar à celle de l'ensemble du site VESTA, le projet est inscrit dans la trame du site, parallèlement à l'usine et à la voirie d'exploitation.

Le tracé et la forme des berges de Seine seront préservés. Des massifs végétaux rampants et des saules pleureurs y seront plantés pour compléter l'aménagement paysager précédemment réalisé.



Forme architecturale

L'architecte Jean-Louis Godivier a pris le parti d'un bâtiment allant dans le sens de celui de l'unité de valorisation énergétique, qui évoque un bâtiment de marine. Le projet suggère ainsi une parenté avec l'architecture que l'on rencontre dans les installations portuaires ou fluviales (capitainerie, poste d'écluses, etc.).

Ainsi décrit-il le projet du siège administratif du Smédar :

« L'immeuble inscrit ses strates horizontales et doucement inclinées dans le paysage fluvial et l'environnement de Vesta. Les volumes longilignes et transparents suivent des perspectives énergétiques vers le fleuve, comme pour s'y amarrer et s'intégrer à son flux.

Le système des poteaux-portiques porteurs obliques est mis en évidence en se détachant des volumes suspendus. Ce jeu d'obliques rythmées qui accusent la dynamique de la forme, accentue aussi l'effet de « sustentation » des bureaux dans l'espace et libère la forme de la verticalité.

Par contraste, le noyau central est dessiné comme un cube aux allures plus statiques qui assoit l'édifice sur son socle pyramidal. De là ses ailes latérales s'étirent au-dessus du sol et s'enfuient en perspectives vers l'amont et l'aval de la Seine.

La volumétrie, les façades et les couvertures suggèrent un rapport étroit avec la lumière et le solaire. Les couvertures qui s'entrecroisent, organisent des jeux d'ombres qui protègent les façades en les animant.

Des pans de toitures sont orientés comme des écrans qui capturent le rayonnement solaire ; d'autres au contraire, sont évidés pour canaliser la lumière en la filtrant, en la fragmentant pour la transformer en matière architecturale.

Les matériaux de façade prévus donneront un aspect de couleur homogène au nouveau bâtiment pour accompagner la palette grise de coloris de l'ensemble bâti existant.

Les parties de façades en vitrage seront de transparence naturelle, sans teinte.

Au centre du bâtiment, le noyau central aura ses quatre faces en béton brut de décoffrage coloris naturel.

La pyramide qui s'appuie sur le noyau central aura ses quatre faces en pierrailles.

Les couvertures des volumes de bureaux sont constituées de bacs acier isolés-étanchés, de couleur grise.

Au niveau des surcouvertures, des profils en acier galvanisé supportent des pans de maille métallique semi-transparente non étanches aux pluies.

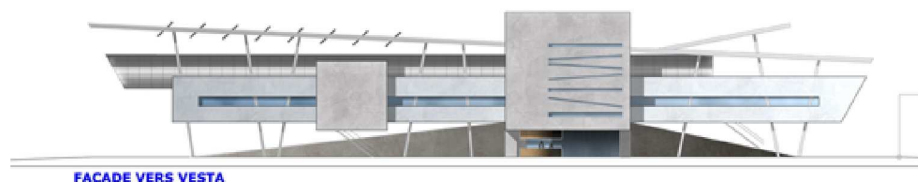
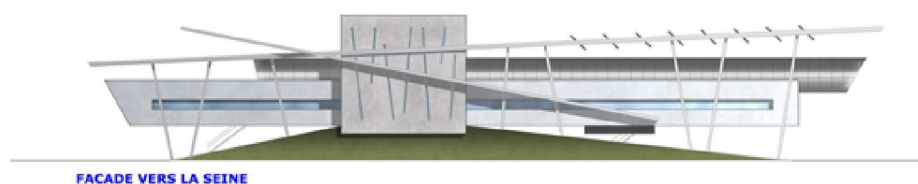
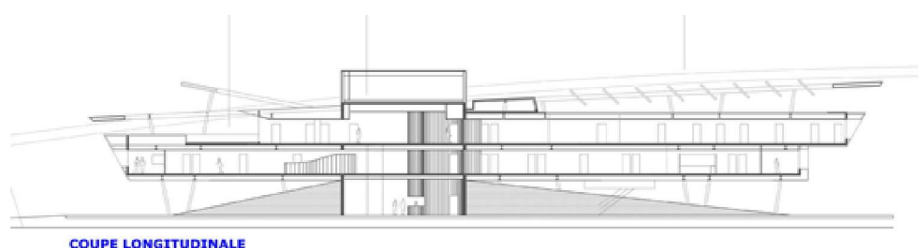
La batterie de panneaux orientés et les surfaces de maille métallique forment des écrans générateurs d'ombre et de flux de ventilation nécessaire au rafraîchissement naturel de la toiture pendant l'été. »

Informations techniques

Permis de construire n° :
076 332 10 G 0028 du
14/10/2010

Montant des travaux :
2 782 698,78 € - Superficie :
1 651 m² - Hauteur : 7,60 m

Maître d'ouvrage : Smédar
Maîtrise d'œuvre : Jean-Louis GODIVIER - Architecte
DPLG - A.I.S. INGENIERIE
Maîtrise de chantier : A.I.S. INGENIERIE
Bureau de contrôle : APAVE
O.P.C : A.I.S. INGENIERIE
Coordinateur SPS : APAVE



Entreprises :

- Lot N°1 - Fondations spéciales, maçonnerie béton armé, aménagements extérieurs : LESAGE
- Lot N°2 - Charpente métallique : BAUDIN CHATEAUNEUF
- Lot N°3 - Étanchéité, bardage métallique, menuiseries ext. alu, occultation, serrurerie : LAUNET
- Lot N°4 - Menuiseries intérieures : CUILLER FRERES
- Lot N°5 - Isolation, plâtrerie, plafonds suspendus : CIP SAS
- Lot N°6 - Revêtements de sol : PVC et textile : EURL MARC PATRIZIO
- Lot N°7 - Peinture, carrelage mural : SOGEP
- Lot N°8 - Chauffage, ventilation, plomberie sanitaire : GOUGEON
- Lot N°9 - Electricité, courants forts et courants faibles : AVENEL
- Lot N°10 – Ascenseur : MP NORMANDIE

Qualité environnementale et développement durable au cœur du projet

Le parti énergétique qui est mis en représentation dans l'image architecturale constitue la preuve concrète de l'engagement du Smédar en matière de protection de l'environnement, du développement durable et de la promotion des énergies renouvelables.

Le bâtiment est dessiné pour aboutir à un juste équilibre entre la nécessité de se protéger des contraintes climatiques afin d'économiser l'énergie et la nécessité de faire pénétrer généreusement la lumière naturelle dans les locaux.

Choix énergétiques : orientés vers la géothermie et le solaire. Grâce à la forme et la nature de l'enveloppe du bâtiment, le siège atteindra une haute performance protectrice « passive » vis-à-vis des contraintes climatiques extérieures et une conservation poussée des conditions produites pour obtenir le confort intérieur et permettre la diffusion de la lumière naturelle, économisant ainsi de l'énergie affectée à l'éclairage artificiel. Ces mêmes éclairages utiliseront uniquement des lampes très basse consommation à fluorescence et à leds.

Le principe technique permettra l'installation et l'utilisation de la technologie solaire de façon progressive. L'investissement sera différé en suivant la courbe d'augmentation des coûts d'achat de l'énergie d'origine fossile. Cette énergie est destinée à l'alimentation des éclairages et des organes électriques de la ventilation et du chauffage.

Le siège devrait être raccordé au réseau vapeur de l'unité de valorisation énergétique, pour lequel le Smédar procède actuellement à une consultation. De ce fait, le bâtiment aurait une totale indépendance énergétique pour le chauffage, qui serait ainsi sans recours aux énergies fossiles et sans rejet de gaz carbonique.

Principe passif des façades. Les principes passifs des façades sont étudiés pour qu'en été, les ombres portées permettent de limiter les ensoleillements directs et qu'en hiver ou en mi-saison le soleil plus bas sur l'horizon, engendre des apports calorifiques solaires métallo-oxidantes entraînées par le ruissellement pluvial.

La toiture représente un véritable symbole des énergies renouvelables et une vitrine de solutions architecturales responsable.

Préservation des berges de la Seine. L'implantation du bâtiment futur préserve les berges de la Seine et permet une végétalisation en faveur de la reconquête de la rivière et de ses berges par les oiseaux, notamment les grands échassiers.

Un chantier sec. Le principe constructif et les matériaux envisagés permettront la tenue d'un chantier sec et propre réduisant au maximum la production de déchets liquides et de gravats, pour préserver la propreté des berges et ne pas agresser le domaine du vivant sur le fleuve.

L'architecture exprime l'orientation technologique du nouveau bâtiment et hisse l'image d'une logique responsable. Elle associe le projet aux efforts de protection de l'environnement et de développement durable que la collectivité engage.

L'écopôle Vesta : un site à la pointe pour la valorisation des déchets

Situé à Grand-Quevilly, sur l'ancien site des Chantiers de Normandie, l'écopôle Vesta concentre la majeure partie des équipements du Smédar, maillons incontournables du dispositif multi-filières du Syndicat. Ce regroupement souhaité dès le début du projet par les élus de collectivité facilite l'exploitation et génère des gains de productivité. Construit au fil de la dernière décennie, le site est aujourd'hui certifié ISO 14001 dans son intégralité.

Chaque déchet - ordures ménagères, déchets industriels et commerciaux banals, déchets d'activités de soins, déchets recyclables, déchets verts- trouve une filière et des équipements adaptés permettant sa valorisation.

- **L'unité de valorisation énergétique** – Mise en service : 2000 - Déchets réceptionnés : ordures ménagères, déchets industriels et commerciaux banals, déchets d'activités de soins.
- **Le centre de tri** – Mise en service : 2006 - Déchets réceptionnés : emballages ménagers recyclables et papiers.
- **L'unité de traitement des encombrants** – Mise en service : 2005
- **L'unité de traitement des mâchefers** – Mise en service : 2002

Plus de 400 000 tonnes de déchets sont ainsi réceptionnées chaque année et bénéficient d'une préparation pour être valorisés.



Le Smédar – Chiffres clefs

Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen

- 164 communes – 600 000 habitants.
- Collectivité territoriale créée en 1999, administrée par un Comité syndical composé de 60 représentants.
- Nombre d'agents territoriaux : 220.
- Plus de 400 000 tonnes de déchets traitées en 2010, dont :
 - Déchets recyclables réceptionnés : 38 607,50 tonnes (dont 13 345,94 tonnes de verre).
 - Ordures ménagères, déchets industriels banals et déchets d'activités de soins : 307 268,30 tonnes.
 - Déchets verts compostés : 50 612,71 tonnes.
 - Bois-énergie valorisé : 1 659,53 tonnes

